

**Simon Matet**

**10 Place d'Aligre  
95 rue Oberkampf – 75011 Paris  
[simon.matet@gmail.com](mailto:simon.matet@gmail.com)  
06 28 29 91 45**

---

**Collaborative Steel**  
14, rue le Bastard  
35000 RENNES

Objet : mise en demeure (vos réf. PKG-B02776)  
*Par courrier recommandé avec accusé de réception*

Paris, le 12 janvier 2021

Madame, Monsieur,

J'ai fait l'acquisition de sept plaques en verre trempé sécurit clair (commande n°PKG-B02776 du 17.11.20). Cette commande est arrivée le 12 janvier 2021 au 95, rue Oberkampf - 75011 Paris.

Immédiatement après avoir réceptionné ma commande, devant mon immeuble, j'ai déplacé les plaques pour les entreposer dans un lieu de stockage.

Alors que je portais l'une des plaques (dimensions 12 x 1800 x 800), celle-ci s'est désintégrée spontanément, occasionnant des blessures au visage, à l'oreille et à la main droite qui ont nécessité une prise en charge médicale d'urgence (Annexes 1 et 2).

La plaque n'avait subi, pendant le bref temps de transport sur une distance d'environ 10 mètres, aucun choc. J'ai en effet manipulé la plaque avec précaution. Vous pourrez constater sur la photographie jointe au présent envoi l'absence de tout obstacle ayant pu occasionner un choc à proximité de l'emplacement de l'incident. Les plaies cutanées que j'ai subies au niveau du crâne (Annexe 1), alors que je mesure 1m85, indiquent clairement que celle-ci s'est désintégrée tandis que je la portais et non suite à un choc au sol.

Je souhaite donc que vous procédiez, dans un délai de quinze jours calendaires à compter de la réception des présentes, par virement bancaire au RIB ci-joint, au remboursement

de cette plaque manifestement défectueuse, ainsi que des frais afférents à cet incident, pour un montant total de 352,06 euros décomposé comme suit :

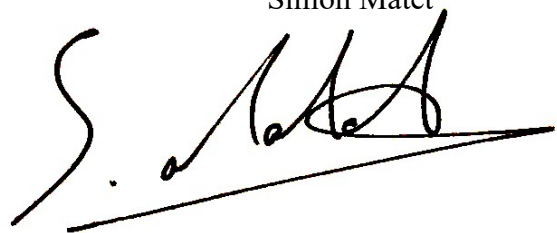
- 264,60 euros correspondant au prix de la plaque de verre défectueuse ;
- 6,50 euros de colisage et de sécurisation des colis ;
- 70,53 euros de participation aux frais de port et emballage ;
- 10,43 euros de frais de poste pour l'envoi du présent courrier conformément aux conditions tarifaires de La Poste consultables sur <https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne/tarifs>.

La présente lettre vaut mise en demeure, de nature à faire courir tous délais, intérêts et autres conséquences que la loi, notamment mais sans s'y limiter l'article 1334-1 du Code civil, et les tribunaux attachent aux mises en demeure.

Faute d'exécution dans le délai indiqué, je me réserve la possibilité de saisir les juridictions compétentes afin de faire valoir mes droits.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Simon Matet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Matet', written over a horizontal line.

**Annexes :**

- Annexe 1 : certificat médical en date du 12 janvier 2021 ;
- Annexe 2 : photographie de la plaque désintégrée ;
- Annexe 3 : RIB.